

EAU. Le Falleron retrouve le sourire

En période estivale, tout rappelle l'environnement et la nécessité de le protéger. Le Syndicat d'aménagement hydraulique prend soin des rivières, en particulier du Falleron.

Saint-Etienne de Mer Morte. En collaboration avec l'Agence de l'Eau, le Syndicat d'aménagement hydraulique (SAH) s'est lancé dans un grand projet de remise en état des zones humides du Pays de Retz. L'objectif affiché est d'améliorer le « fonctionnement » des cours d'eau naturels et permettre un retour et une régulation des espèces qui y vivent.

Le constat

Depuis des années, les cours d'eau sont exploités et déviés en fonction des divers besoins des riverains sans tenir des effets globaux de ces interventions. Un moulin ici, un bassin de rétention là, une vanne plus loin provoquent une circulation « linéaire » de l'eau, « une véritable autoroute de l'eau » selon l'expression d'Olivier Fandard, technicien territorial au SAH, chargé du dossier, « et si cette situation a été bénéfique à une époque aux activités humaines, il a été constaté des nuisances importantes. L'évaporation se fait plus rapidement conduisant à une mauvaise réoxygénation. À partir de là, les espèces qui

devraient y proliférer ont tendance à diminuer. Nous assistons à la quasi-disparition des anguilles qui ont besoin d'une situation plus naturelle et, à l'inverse, au développement des écrevisses de Louisiane et du poisson-chat. Nous échappons à la jussie mais il faut être prudent ».

Les solutions proposées

Afin de remédier à cette situation, le SAH procède à quelques expérimentations consistant à remettre quasiment à l'état sauvage les cours d'eau modifiés par l'homme. « C'est partout le même faciès », poursuit Olivier, « il faut permettre à l'eau de créer elle-même ses propres méandres, ses retenues, ses fosses, ses chutes ». Il faudra bien sûr l'y aider en supprimant les obstacles et en modelant certains passages, si nécessaire.

L'expérience stéphanoise

Après une rencontre avec tous les acteurs concernés, l'association de pêche locale, l'ONEMA, la mairie, et en conformité avec le Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE), il a



Olivier Fandard, technicien du SAH, et Jean-Yves Brisson, adjoint au maire de Saint Etienne, devant la vanne du moulin.

été décidé d'ouvrir à compter du 22 février la vanne régulant le bassin de rétention et desservant le moulin. Les résultats ne se sont pas fait attendre, les niveaux des canaux ont baissé considérablement laissant apparaître

la boue sur les rives. « C'était prévu », indique Olivier. « Nous allons maintenant procéder à l'étude de ce qui se passe en amont. Cette ouverture permet d'évacuer les sédiments (jusqu'à plus d'un mètre par

endroits) dans la retenue constituée par l'ouvrage et nous permet d'étudier l'évolution du Falleron avec un écoulement libre ». Les deux ouvrages (vanne et déversoir) qui régulent les niveaux d'eau du

site de Saint-Etienne constituent des obstacles à l'écoulement et à la migration des poissons. Le SAH se propose d'aménager un des ouvrages afin de rétablir une continuité. L'ouverture de la vanne permet d'observer l'évolution du fleuve, car c'en est un, et simule l'aménagement de l'ouvrage.

Observation de l'expérimentation

Le technicien du SAH assure le suivi de l'expérimentation. Il note les niveaux d'eau du Falleron, mesure l'évolution des hauteurs de vase et observe les modifications du cours d'eau sur plus de 10 km en amont. Quelques résultats se sont déjà fait ressentir. Ainsi, un agriculteur observe un meilleur séchage de son fourrage du fait de la diminution du niveau d'eau autour de son champ. Pour un autre, « réentendre le bruit de l'eau au fond de mon terrain est un vrai bonheur ». C'est un chantier à long terme qui s'échelonne sur 10 à 15 ans. Le financement est assuré à 80 % par l'Agence de l'Eau, la Région et le Département, les 20 % restants sont à la charge du SAH.